Informations de base

2021/2041(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Les relations politiques et la coopération entre l'UE et Taïwan **Subject** 6.40.08 Relations avec les pays d'Asie **Zone géographique** Taïwan	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	WEIMERS Charlie (ECR)	25/01/2021
	Rapporteur(e) fictif/fictive GAHLER Michael (EPP) MIKSER Sven (S&D) CSEH Katalin (Renew) BÜTIKOFER Reinhard (Greens/EFA) BONFRISCO Anna (ID) MAUREL Emmanuel (The Left)	

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Service européen pour l'action extérieure	BORRELL FONTELLES Josep

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
29/04/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
01/09/2021	Vote en commission		
09/09/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0265/2021	Résumé
19/10/2021	Débat en plénière		
21/10/2021	Décision du Parlement	T9-0431/2021	Résumé

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2041(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 121
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/05865

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE691.427	23/04/2021	
Amendements déposés en commission		PE692.782	03/06/2021	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0265/2021	09/09/2021	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0431/2021	21/10/2021	Résumé

Les relations politiques et la coopération entre l'UE et Taïwan

2021/2041(INI) - 09/09/2021 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport de Charlie WEIMERS (ECR, SE) sur une recommandation du Parlement européen à la Vice-présidente de la Commission / Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité sur les relations politiques et la coopération UE-Taïwan.

Les députés considèrent que **Taïwan est un partenaire clé et un allié démocratique dans la région indo-pacifique**, en tant que démocratie bien établie et économie technologiquement avancée qui pourrait contribuer à maintenir un ordre fondé sur des règles dans le contexte d'une rivalité croissante entre grandes puissances. Ils ont également déclaré que la situation géographique de Taïwan, son rôle essentiel dans les chaînes d'approvisionnement mondiales de haute technologie et son mode de vie démocratique lui confèrent une importance stratégique pour les démocraties européennes.

L'UE et ses États membres sont invités à jouer un rôle proactif en travaillant avec des partenaires internationaux partageant les mêmes valeurs afin de poursuivre la paix et la stabilité de part et d'autre du détroit de Taiwan, et à établir des partenariats avec le gouvernement démocratique de Taiwan.

Accord bilatéral d'investissement

Dans ce contexte, le rapport recommande au vice-président de la Commission/Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et à la Commission de travailler en étroite collaboration avec les États membres afin **d'intensifier les relations politiques entre l'UE et Taiwan** et de poursuivre un partenariat global et renforcé dans le cadre de la politique d'une seule Chine de l'UE.

Soulignant l'importance des relations commerciales et économiques entre l'UE et Taiwan, les députés ont encouragé Taiwan à **accroître ses investissements dans l'UE**. Le rapport demande que des travaux urgents soient entrepris, tels qu'une étude d'impact, une consultation publique et un exercice de cadrage sur un accord bilatéral d'investissement avec les autorités taïwanaises, en vue de préparer les négociations visant à approfondir les liens économiques bilatéraux.

Pression militaire chinoise

Les députés se sont déclarés gravement préoccupés par la poursuite de la belligérance militaire de la Chine à l'encontre de Taïwan et des pressions exercées sur elle, notamment par les investissements considérables de la Chine dans ses capacités militaires, ses exercices d'assaut et ses fréquentes violations de l'espace aérien de Taïwan.

Selon les députés, le **maintien de la paix et de la stabilité dans la région indo-pacifique** est un intérêt fondamental pour l'UE et ses États membres. Un conflit militaire dans le détroit de Taïwan créerait non seulement des perturbations économiques importantes affectant les intérêts européens, mais porterait également gravement atteinte à l'ordre fondé sur des règles dans la région, ainsi qu'à la gouvernance démocratique dont les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit sont les fondements.

En ce qui concerne les tensions existantes dans le détroit de Taïwan, les députés ont insisté sur le fait que tout changement dans les relations entre les deux rives du détroit ne doit pas être fait de manière unilatérale ni contre la volonté des citoyens taïwanais.

La position de Taiwan au niveau international

Les députés plaident en faveur d'une participation significative de Taiwan en tant qu'observateur aux réunions, mécanismes et activités des organismes internationaux. Ils ont exhorté les États membres et les institutions de l'UE à soutenir les initiatives internationales demandant la participation de Taiwan aux organisations internationales.

Le **dialogue et la coopération** avec Taïwan doivent être encouragés dans tous les secteurs industriels et toutes les chaînes d'approvisionnement, en particulier les industries émergentes et les industries d'importance stratégique telles que **les véhicules électriques, la robotique et la fabrication intelligente, ainsi que les technologies des semi-conducteurs**. La perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales causée par la pandémie a placé Taïwan au centre de la dynamique technologique et a également fait prendre conscience à l'UE de ses propres vulnérabilités, soulignant l'urgence de réfléchir à la manière de réduire ses dépendances vis-à-vis des acteurs extérieurs.

Le rapport recommande, entre autres :

- d'encourager Taïwan à soutenir le programme de l'UE pour sa transition verte et numérique, ainsi que les efforts de l'UE en matière de diversification des chaînes de valeur et d'approvisionnement, la pandémie ayant accéléré les demandes dans les deux cas;

- de promouvoir davantage la coopération actuelle entre l'UE et Taïwan en matière de recherche et d'innovation dans le programme-cadre Horizon Europe (2021-2027);

- d'encourager le tourisme et les échanges de jeunes avec Taïwan par le biais d'initiatives telles que les programmes «vacances-travail», les programmes Erasmus, ainsi que les bourses Taïwan-Europe en matière de connectivité, et d'explorer les possibilités de coopération dans l'enseignement supérieur et d'autres domaines dans le but de renforcer l'expertise européenne en ce qui concerne la Chine et Taïwan et de contribuer à une meilleure compréhension de l'Europe à Taïwan.

Enfin, les députés ont salué Taïwan comme un partenaire exceptionnel dans la promotion des droits de l'homme et de la liberté de religion dans la région indo-pacifique.

Les relations politiques et la coopération entre l'UE et Taïwan

2021/2041(INI) - 21/10/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 580 voix pour, 26 contre et 66 abstentions, une recommandation à la Vice-présidente de la Commission/Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité sur les relations politiques et la coopération UE-Taïwan.

Avec un montant total des échanges bilatéraux entre l'Union et Taïwan de 51 milliards d'euros en 2019, Taïwan est le 5e partenaire commercial de l' Union en Asie et son 15e partenaire commercial au monde. L'hostilité militaire persistante de la Chine ainsi que les provocations à l'encontre de Taïwan constituent une grave menace pour le statu quo entre Taïwan et la Chine, ainsi que pour la paix et la stabilité de la région indo-pacifique, et pourraient conduire à une escalade dangereuse des tensions.

En 2016, l'Union s'est engagée à utiliser tous les canaux disponibles pour encourager les initiatives visant à promouvoir le dialogue, la coopération et l' instauration d'un climat de confiance entre les deux rives du détroit de Taïwan. Cette aspiration ne s'est pas concrétisée jusqu'à présent. En octobre 2021, le président chinois Xi Jinping s'est engagé à poursuivre la «réunification» avec Taïwan par des moyens prétendument pacifiques qui soulèvent de sérieux doutes selon les députés.

Partenariat global renforcé

Les députés considèrent que Taïwan est **un partenaire clé et un allié démocratique dans la région indo-pacifique**, en tant que démocratie bien établie et économie technologiquement avancée qui pourrait contribuer à maintenir un ordre fondé sur des règles dans le contexte d'une rivalité croissante entre grandes puissances.

Dans ce contexte, le Parlement a recommandé de travailler avec les États membres afin d'intensifier les relations politiques entre l'Union et Taïwan et de viser un partenariat global et renforcé dans le respect de la politique d'une Chine unique suivie par l'Union. Il a demandé de lancer de toute urgence une analyse d'impact, une consultation publique et une étude exploratoire sur un **accord bilatéral d'investissement** avec les autorités taiwanaises.

Les députés ont notamment insisté sur l'importance des relations économiques et commerciales entre l'Union et Taïwan, y compris sur des questions liées au multilatéralisme et à l'OMC, à la technologie et à la santé publique, ainsi que de la coopération essentielle en matière de produits indispensables, tels que les semiconducteurs.

Pression militaire chinoise

Les députés se sont déclarés gravement préoccupés par la poursuite de la belligérance militaire de la Chine à l'encontre de Taïwan et des pressions exercées sur elle, notamment par les investissements considérables de la Chine dans ses capacités militaires, ses exercices d'assaut et ses fréquentes violations de l'espace aérien de Taïwan.

Selon les députés, le **maintien de la paix et de la stabilité dans la région indo-pacifique** est un intérêt fondamental pour l'UE et ses États membres. Un conflit militaire dans le détroit de Taïwan créerait non seulement des perturbations économiques importantes affectant les intérêts européens, mais porterait également gravement atteinte à l'ordre fondé sur des règles dans la région, ainsi qu'à la gouvernance démocratique dont les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit sont les fondements.

En ce qui concerne les tensions existantes dans le détroit de Taïwan, les députés ont insisté sur le fait que tout changement dans les relations entre les deux rives du détroit ne doit pas être fait de manière unilatérale ni contre la volonté des citoyens taïwanais.

Participation de Taiwan au niveau international

Le Parlement a plaidé en faveur d'une participation significative de Taiwan en tant qu'observateur aux réunions, mécanismes et activités des organismes internationaux. Il a exhorté les États membres et les institutions de l'UE à soutenir les initiatives internationales demandant la participation de Taiwan aux organisations internationales.

Le dialogue et la coopération avec Taïwan doivent être encouragés dans tous les secteurs industriels et toutes les chaînes d'approvisionnement, en particulier **les industries émergentes et les industries d'importance stratégique** telles que les véhicules électriques, la robotique et la fabrication intelligente, ainsi que les technologies des semi-conducteurs. Les députés ont suggéré de mettre en avant le rôle central joué par Taïwan dans des secteurs stratégiques tels que la 5G, étant donné que Taïwan abrite la plus grande fonderie au monde et est le premier producteur mondial de semi-conducteurs.

La résolution a recommandé, entre autres :

- d'encourager Taïwan à soutenir le programme de l'UE pour sa transition verte et numérique, ainsi que les efforts de l'UE en matière de diversification des chaînes de valeur et d'approvisionnement, la pandémie de COVID ayant accentué les besoins dans ces deux domaines;

- de promouvoir davantage la coopération actuelle entre l'UE et Taïwan en matière de recherche et d'innovation dans le programme-cadre Horizon Europe (2021-2027);

- d'encourager le tourisme et les échanges de jeunes avec Taïwan par le biais d'initiatives telles que les programmes «vacances-travail», les programmes Erasmus, ainsi que les bourses Taïwan-Europe en matière de connectivité, et d'explorer les possibilités de coopération dans l'enseignement supérieur dans le but de renforcer l'expertise européenne en ce qui concerne la Chine et Taïwan et de contribuer à une meilleure compréhension de l'Europe à Taïwan.

- d'approfondir leur coopération avec Taïwan pour lutter contre la désinformation émanant de pays tiers malveillants.

Enfin, le Parlement a demandé de modifier le nom du Bureau européen de représentation économique et commerciale à Taïwan en «**Bureau de l'Union européenne à Taïwan**» afin de refléter le large éventail des liens réciproques.